

Document à compléter et à mettre sur Webclub lors de la demande de souscription en ligne de votre tournoi.

Ce document sera consulté par les affiliés au moment de leur inscription en ligne à votre tournoi.



AFT Namur-Luxembourg

Chaussée de Marche, 935 C

5100 WIERDE

## REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI

CLUB : **TC TEMPOUX**

Matr. **6075**

Le tournoi respecte le règlement général de l'AFT imposé pour toutes les compétitions.

Date de début : **11-03-18**

Date de fin : **11-03-18**

### 1. INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se font obligatoirement par : [www.tournoi.org](http://www.tournoi.org)

Particularités réservées aux clubs :

ACCUEIL A PARTIR DE 12H30, DEBUT DES RENCONTRES A 13H

Date et heure de clôture des inscriptions :

VENDREDI 09/03/2018

Sauf pour le Belgian Circuit et clôture anticipée, les inscriptions seront clôturées le mercredi (24 h) qui précède le début du tournoi.

Particularités réservées aux clubs :

Le juge-arbitre se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits par catégorie ou de ne pas ouvrir les tableaux ne réunissant pas 4 participants (8 en M I et D I).

Nombre de catégories organisées :

simples

doubles

jeunes

XXX

### 2. DROIT D'INSCRIPTION :

Le droit d'inscription, par catégorie est au

1er match

2ème match

Pour les jeunes, il est de

1er match

2ème match

Pour les doubles, il est de

par paire

**Tout joueur, déclaré W.O. (même excusé) au 1er ou au 2ème match, est redevable du montant de l'inscription.**

### 3. TIRAGE AU SORT :

Date et heure du tirage au sort public :

Particularités réservées aux clubs :

### 4. HORAIRES :

**Attention : pour connaître l'horaire du 1er match, consultez les tableaux via le site [www.tournoi.org](http://www.tournoi.org)**

le **11-03-18** dès **13** H

Validez votre accord en cochant la case "Conf" prévue dans la rubrique "mes matchs".

En cas de problème, contactez le juge-arbitre ce jour-là entre : **12** H et **13** H

au n° de téléphone suivant : **486243772**

Particularités réservées aux clubs :

### 5. JUGE-ARBITRE et ARBITRES :

Le tournoi est dirigé par Mr, Mme, Mlle

**COLLIN BENJAMIN**

juge-arbitre

et Mrs, Mmes, Milles

**BRICHARD FRANCOIS**

adjoints

Tél. juge-arbitre **486243772**

Tél. secrétaire

Tél. club-house

Nombre de terrains utilisés :

dont

de plein air.

Nombre de terrains couverts pouvant être utilisés :

en

**Il pourrait être fait appel à des terrains d'autres clubs et/ou à des terrains particuliers agréés.**

Des rencontres pourront se dérouler à la lumière artificielle.

Particularités réservées aux clubs :

**6. DISPONIBILITE DES JOUEURS :** en semaine à partir de  heures et le week-end de 9 H à 23 H.

Le début de la dernière rencontre est prévu à 23 H au plus tard.

Dans les catégories -13 ans ou plus jeunes, il est interdit de faire commencer un match après 20 H.

Particularités réservées aux clubs :

### 7. REMISE DES PRIX :

Particularités réservées aux clubs :

### 8. PARTICULARITES SPORTIVES :

Particularités réservées aux clubs :

### 9. PARTICULARITES EXTRA-SPORTIVES :

Particularités réservées aux clubs :

**10. Le juge-arbitre responsable du tournoi prend toutes les dispositions qui s'imposent pour faire assurer l'arbitrage des finales.**